

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Joëlle MYE**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON**Désignation des représentants au VALTOM
DÉLIBÉRATION N° 20171213-39*****Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président***

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du 12 juillet 2017 demandant le retrait de la Communauté de Communes du VALTOM à compter du 31 décembre 2017 minuit au titre de la représentation/substitution des anciennes Communautés de Communes « Pays de Courpière » et « Entre Allier et Bois Noirs » ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du 12 juillet 2017 demandant l'adhésion en propre de la Communauté de Communes au VALTOM à compter du 1^{er} janvier 2018 zéro heure ;

Vu la délibération du Conseil syndical du VALTOM du 14 septembre 2017 acceptant le retrait de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du VALTOM au titre de la représentation/substitution des anciennes Communautés de Communes « Pays de Courpière » et « Entre Allier et Bois Noirs » ;

Vu la délibération du Conseil syndical du VALTOM du 14 septembre 2017 acceptant l'adhésion en propre de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne au VALTOM ;

Vu les statuts du VALTOM ;

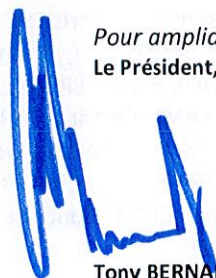
Il convient de désigner, deux titulaires et deux suppléants en tant que représentants à compter du 1^{er} janvier 2018, de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne au VALTOM.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Désigne** en tant que représentants titulaires de la collectivité au VALTOM, les deux conseillers suivants : Michel GONIN et Marc DELPOSEN ;
- **Désigne** en tant que représentants suppléants de la collectivité au VALTOM, les deux conseillers suivants : Nicole GIRY et Bernard VIGNAUD ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :
Abstention :



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon